Opération au Djébel Mazer Les 25 et 26 avril 1961 Liste des marins MPLF

1 – But de l'opération

Le 22 avril 1961, à la suite du putsch d'Alger, le 1^{er} bataillon de la "*Demi-brigade de* fusiliers" (DBFM) est mis en alerte pour une éventuelle mission de maintien de l'ordre, mais cette mesure sera levée le 24, sans qu'il ait eu à faire mouvement. Compte-tenue de la situation en Algérie, de nombreuses unités militaires ne sont pas disponibles pour une éventuelle action contre la rébellion. Dans la nuit du 24 au 25 avril 1961, le Général Commandent le secteur ouest de l'Oranais à Tlemcen est informé par un poste frontière tenu par une section du 2^e Régiment de chasseurs d'Afrique (2^e RCA) qu'un groupe important d'une centaine de rebelles fortement armés a franchi le barrage électrifié à la frontière marocaine au sud du Ras Asfour (Altitude 1560 m) point culminant des Monts Tlemcen. Le groupe de rebelles, qui souhaite rejoindre sa Willaya en Algérie, se dirige vers le village de Sidi Larby et la vallée de l'oued Khémis. Le Général lance une opération destinée à neutraliser la bande de rebelles. L'opération est placée sous le commandement du colonel Commandant le 2^e RCA, qui a décidé de placer son poste de commandement sur un plateau situé près du village de Mazer à 1200 m d'altitude. A l'aube du 25 avril, sont arrivés sur place : le "Commando Violet" du "Régiment de chasseurs d'Afrique" (RCA), le Commando de *Montfort*, transporté depuis Tlemcen par hélicoptères, le détachement d'interventions par hélicoptères (DH) de *l'Aéronautique navale (33F*), les cinq compagnies du 1^{er} Bataillon de la *Demi-brigade de fusiliers marins*. Un bouclage est mis en place autour de la chaine de montagne par des unités venues du secteur de Tlemcen.

Dès l'aube les quatre sections du *Commando de Montfort*, commandé par le lieutenant de vaisseau Le Deuf, sont déposées au *djébel Tennissane* qui surplombe *l'oued Tesserhouane*, sur le trajet probable des rebelles. A peine déposé, le combat est engagé. Les marins du commando sont cloués au sol sans pouvoir lever la tête pour observer la situation. Ils tentent désespérément de se dégager de cette situation, deux des chefs de section sont blessés, dont un mortellement.

Les sections des cinq compagnies du *1^{er} DBFM* sont héliportées depuis le plateau de *Mazer* vers le lieu de l'accrochage pour cerner les rebelles et dégager les marins du *Commando de Montfort*. Le capitaine de corvette Bastard, commandant du *1^{er} Bataillon* et son état-major sont fait héliportés avec la 11^e Compagnie. Il place son poste de commandement sur un tertre à la côte 1335, d'où il domine la situation. Finalement, c'est lui avec le concours du LV Tessier, qui a conduit l'opération au plus près de terrain.

Les combats durent toute la journée du 25 avril et la matinée du 26 avril.

Les pertes du côté français sont de 18 morts : 5 marins du Commando marine, 6 marins de la DBFM et 7 soldats du Commando Violet, et plus de 42 blessés.

Durant ces combats l'ALN a perdu 56 combattants et 10 rebelles sont fait prisonnier.

Plusieurs combattants rebelles ont toutefois réussi à se disperser malgré les bouclages pour progresser vers l'intérieur des terres. Ces groupes de rebelles se sont dirigés vers la vallée de

Khémis, où ils ont pu trouver du soutien dans plusieurs villages. L'oued *Khémis* rejoint l'oued *Tafna* au barrage de *Beni Bahdel*.

2 – Marins du Commando de Montfort

Percepied Louis Pierre Marie Joseph, 23 ans, né le 10-01-1938 à Paris 16^e, enseigne de vaisseau de réserve, appelé du contingent, certifié commando et parachutiste, chef de section au *Commando de Montfort* depuis le mois de septembre 1960. Le 25 avril 1961, héliporté au contact d'une forte bande rebelle qui avait franchi la frontière dans la nuit précédente à Si Larbi, au sud du Ras Asfour, alors que les marins du *Commando de Monfort* sont stoppés sous le feu des rebelles au djebel



Tennissane, dans les Monts Tlemcen, il lance un assaut pour neutraliser une arme automatique. Entraînant sa section à l'assaut, il est mortellement atteint d'une rafale d'arme automatique dans la poitrine, et décède peu après.

Il est inhumé au cimetière communal de Pléneuf-Val-André (Côtes d'Armor (22)) Cité à l'ordre de l'Armée, il est nommé chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume. Cette décision comporte la Croix de la valeur militaire avec palme. Le cours BE fusilier, session de novembre 1968 à mars 1969, porte le nom "Cours Percepied".

Périssin Marius Jean, 20 ans, né le 06-06-1940 à Thônes (Haute-Savoie (74)), quartier-maître fusilier du cadre spécial, matricule 0559 – 2339, au *Commando de Montfort* depuis janvier 1960. A pris part aux combats de Boursifane, et de Beni Smir. Héliporté au contact de rebelles au djébel Tennissane, dans les Monts Tlemcen, il est mortellement blessé le 25 avril 1961 en se portant au secours d'un officier blessé au cours de l'assaut d'une arme automatique rebelle.



Il est inhumé au carré militaire du cimetière de Loverchy à Annecy (Haute-Savoie (74)) (Carré 13, tombe 83). Cité à l'ordre de l'Armée, il est médaillé militaire. Cette décision comporte la Croix de la valeur militaire, avec palme. Le cours BE fusilier, session de janvier à mai 1965, porte le nom de "Cours Périssin"

Coat Jean-François Marie, 22 ans, né le 26-01-1939 à Plounéour-Trez (Finistère (29)), quartier-maître fusilier - commando, matricule n° 4764 T 58, chef d'équipe de voltigeurs au *Commando de Montfort* depuis juin 1959, a pris part aux combats de Bou Lerfhad, de Goursifane, de Beni Smir. Il a été tué le 25 avril 1961 dans le djebel Tennissane, dans les Monts Tlemcen, en entraînant les voltigeurs de son équipe à l'assaut d'une arme automatique rebelle.



Cité à l'ordre de l'Armée, il est médaillé militaire. Cette décision comporte la croix de la valeur militaire, avec palme. Le cours BE fusilier, session de décembre 1963 à avril 1964, porte le nom de "Cours Coat". Il avait suivi le cours BE "Favé" d'octobre 1958 à mars 1959.

Houlot Denis Lucien Julien, 22 ans, né le 27-05-1939 à Bienville (Haute-Marne (52)), matelot fusilier-commando, voltigeur au *Commando de Montfort* depuis septembre 1960, a pris part aux opérations du Beni-Smir. Il a été tué au djebel Tennissanne en donnant l'assaut d'une résistance rebelle pourvu d'un fusil mitrailleur, après avoir neutralisé trois rebelles.



Cité à l'ordre de l'Armée, il est médaillé militaire. Cette décision comporte la Croix de la valeur militaire, avec palme. Le cours BE fusilier, session d'août à décembre 1963, porte le nom de "Cours Houlot". Le nom d'Houlot Denis est inscrit au Mémorial national des marins. "https://memorial-national-des-marins.fr/recherche-fiche-marin/7848-houlot-denis-justin-lucien"

Il avait suivi le cours BE Fusilier Amoniot, session d'octobre 1957 à mai 1958.

Grémeret Jean-Claude, né le 20-07-1941 à Dole (Jura (39), matelot fusilier-commando au commando de Montfort depuis février 1961, matricule n° 1974 T 60, en opération dans les Monts Tlemcen pour neutraliser une bande de rebelles fortement armés ayant franchi le barrage frontière la nuit précédente, a été mortellement blessé à la tête le 25 avril 1961 au djebel Tennissane, auprès du fusil mitrailleur dont il était le pourvoyeur.



Cité à l'ordre de l'Armée, il est médaillé militaire. Cette décision comporte la Croix de la valeur militaire, avec palme. Le cours BE fusilier, session de février à juin 1962, porte le nom de "Cours Grémeret".

Il avait suivi le cours BE fusilier et le stage commando, session d'avril à décembre 1960.

Il est inhumé au cimetière communal Landon à Dole, tombe n° 302

3 – Marins de la Demi-Brigade de fusiliers marins

Poussin, Yves René, 31 ans, né le 16-12-1929 à Fossé (Loir-et-Cher (41)), maître fusilier du cadre spécial, chef de section à la 13^e Compagnie, matricule n° 828 L 47. En opération le 25 avril 1961 près du Djebel Mazer dans les Monts Tlemcen pour la neutralisation d'une bande de rebelles ayant franchi le barrage électrifié à la frontière marocaine la nuit précédente, il a été tué, à la tête de sa section lors d'une progression en vue de dégager les

[Attirez l'attention du lecteur avec une citation du document ou utilisez cet

marins du Commando de Monfort stoppé sous le feu d'une *katiba* de rebelles. Cité à l'ordre de l'Armée, il est médaillé militaire. Cette décision comporte la Croix de la valeur militaire, avec palme. La Croix de guerre 1939-1945 avait été décernée. Le

cours BE fusilier, session de janvier à mai 1967, porte le nom "Cours Poussin". Son nom est inscrit au monument aux morts de la commune de Fossé.

- Marsault, Bernard Charles, 26 ans, né le 22 septembre 1934, commune de Les-Sables-d'Olonne (Vendée (85)), second maître fusilier du cadre-spécial, matricule n° 746 -T 51, chef de la Harka à la 11^e Compagnie. En opération le 25 avril 1961 près du Djebel Mazer dans les Monts Tlemcen pour la neutralisation d'une bande de rebelles, il a été tué à la tête de sa *harka*, en tentant de dégager les marins du Commando de Montfort, pris sous le feu d'une *katiba* de rebelles. Cité à l'ordre de l'Armée, il est médaillé militaire. Cette décision comporte la croix de la valeur mi



est médaillé militaire. Cette décision comporte la croix de la valeur militaire, avec palme. Le cours de BE fusilier, session mars à juillet 1966, porte le nom "Cours Marsault". Son nom est inscrit au monument aux morts de la commune Les-Sables-d'Olonne.

Coussot Maurice, 23 ans, né le 19-7- 1937 à La Tremblade (Charente-Maritime (17)), quartier-maître fusilier du cadre spécial, matricule 4745 T 56, chef d'une équipe de voltigeurs de la 13^e compagnie. En opération dans les Monts Tlemcen pour la neutralisation d'une bande de rebelles, il a été tué le 25 avril, à la tête de son équipe, lors d'une progression en vue de dégager les marins du Commando de Montfort, stoppé sous le feu d'une Katiba de rebelles. Cité à l'ordre de l'Armée, il est médaillé

[Attirez l'attention du lecteur avec une citation du document ou utilisez cet espace

militaire. Cette décision comporte la croix de la valeur militaire, avec palme. Maurice avait suivi le cours BE fusilier de juin et décembre 1956, et le cours CS de juillet à novembre 1959. Le cours BE fusilier, de la session d'avril à août 1964, porte le nom "Cours Coussot". Son nom est inscrit sur le monument aux morts de la commune de Royan (Charente-Maritime).

Rocher Gabriel Yves Paul Joseph Marie, 20 as, né le 17-12-1940 à Préfailles, canton de Pornic (Loire-Atlantique (44)), matelot mécanicien appelé du contingent, matricule n° 35 241 T 60 à la DBFM depuis juillet 1960 a pris part à toutes les opérations menées par sa compagnie. En opération dans les monts Tlemcen pour la neutralisation d'une bande de rebelles, il a été tué par une balle tirée par un rebelle, en allant chercher un pistolet mitrailleur abandonné par un camarade blessé, alors qu'il avait reçu l'ordre de



se replier. Cité à l'ordre de l'Armée, il est médaillé militaire. Cette décision comporte la croix de la valeur militaire, avec palme. Le cours BE fusilier, session juin à octobre 1980, porte le nom "Cours Rocher". Son nom est inscrit au monument aux morts de la commune de Préfailles.

- Moisan, Michel Jean, 20 ans, né le 18-05-1941 à Saint-Brieuc (Côtes d'Armor (22)), matelot mécanicien appelé du contingent, matricule n° 10368 T 60, de la 11^e Compagnie, à la DBFM

[Attirez l'attention du lecteur avec une citation du document ou depuis mai 1960 a pris part à toutes les opérations menées par sa compagnie. En opération dans les monts Tlemcen le 25 avril 1961 pour la neutralisation d'une bande de rebelles, il est grièvement blessé. Il est décédé le lendemain à l'hôpital d'évacuation n° 470 à Tlemcen, des suites de ses blessures. Cité à l'ordre de l'Armée, il est médaillé militaire. Cette décision comporte la croix de la valeur militaire, avec palme. Il est inhumé dans la tombe familiale au cimetière de la commune de Saint-Brieuc. Son nom est inscrit au monument aux morts de la commune de Cesson à Saint-Brieuc.

- Coppin Paul André Pierre, 20 ans, né le 28-06-1940 à Boulognesur-Mer (Pas-de-Calais (62)), matelot d'équipage, appelé du contingent, matricule n° 21 340 T 60, à la 11^e compagnie depuis juillet 1960. En opération dans les monts Tlemcen le 25 avril 1961 pour la neutralisation d'une bande de rebelles, il est grièvement blessé. Il est décédé le lendemain à l'Hôpital d'évacuation n° 470 à Tlemcen, des suites de ses blessures de

[Attirez l'attention du lecteur avec une citation du document ou utilisez cet

guerre contractés près du djébel Mazer. Cité à l'ordre de l'Armée, il est médaillé militaire. Cette décision comporte la croix de la valeur militaire, avec palme. Son nom est inscrit sur le monument aux morts de la commune de Wimille, arrondissement de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais (62)).

- 4 Autres accrochages quelques jours après aux abord de l'oued *Tafna*
- Mohamed Ould Amida, né le 30 novembre 1938 à Sabra (Algérie), caporal harki du poste Tafna, de la 13^e compagnie de la DBFM. Il avait pris part à toutes les actions menées par son unité depuis son engagement au poste Tafna. Il avait en particulier pris part au combat du djébel Mazer les 25 et 26 avril 1961.



Trois jours plus tard, le 29 avril après midi, l'un de ces groupes comprenant une dizaine de rebelles est accroché dans la vallée de la Tafna par une patrouille du poste voisin dépendant de la 13^e Compagnie. Ces rebelles attendaient la soirée pour aller chercher du ravitaillement an village de Tafna. L'accrochage a lieu à environ deux kilomètres en amont du pont *Barka* de la route nationale n° 7 *Marnia - Tlemcen*, près du quel est situé le poste. L'accrochage du 29 avril a eu lieu sur la rive gauche de l'oued *Tafna*, dans les plantations qui sont à droite sur la photo. Au second plan *Sidi Medjahed* et les monts *Tlemcen*.

Au cours de l'accrochage, Mohamed Ould Hamida, qui seconde le gradé, chef de patrouille, poursuit les rebelles à la tête de ses voltigeurs qui mettent hors de combat trois d'entre eux. Au cours des échanges de tirs, Mohamed est grièvement blessé au ventre. Il décède quelques heures plus tard dès son transfert au poste Tafna.

Le décès de Mohamed est enregistré à la commune de Marnia.

Le caporal Mohamed Ould Hamida est cité à l'ordre du Corps d'Armée du 19 juin 1961 en ces termes : "Caporal harki d'élite, chef d'équipe volontaire pour toutes les missions, s'est toujours distingué dans les missions les plus difficiles depuis son engagement à la Harka du poste de Tafna le 1^{er} juillet 1959. S'est particulièrement distingué le 29 avril 1961 dans la vallée de la Tafna où, en tête des voltigeurs, il poursuit un groupe rebelle venu se ravitailler

au village de la Tafna. Pris sous le feu des hors la loi, il tombe grièvement blessé et devait peu de temps après succomber à ses blessures donnant ainsi, par sa mort héroïque, un magnifique exemple de courage."

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de la valeur militaire, avec étoile de vermeil.

Le nom de Mohamed Ould Hamida est inscrit au Mémorial national des marins https://memorial-national-des-marins.fr/recherche-fiche-marin/8708-mohamed-ould-hamida

Sources:

- Livre en 14 fascicules "La Guerre d'Algérie 54-62", Fascicule n° 8 La Rupture, édité par Trésor du patrimoine Article de René Bail intitulé "Au Djebel Mazeer"
- Livre intitulé "DBFM", de René Bail, édité par Marine Editions
- Livre intitulé "Pierre Bastard, marin et baroudeur" de Bertrand de La Roncière, édité aux éditions "L'Harmattan" (Pages 59 à 82 Chapitre 6 "25 avril 1961 Sanglant passage frontière")(EV de La Roncière chef de section à la 11^e Compagnie DBFM)
- Site internet http://ecole.nav.traditions.free.fr/fusiliers_marins_algerie.htm
- Carte de l'Institut géographique national de l'Algérie au 1/50 000, Feuille n° 328 "Rhar Roubane", éditée en 1949.
- Carte routière n° 172 Algérie, éditée par la société Michelin en 1958
- Archives personnelles.

Rédigé le 2 octobre 2021 par Alain Cloarec Rédacteur au Mémorial national des marins